lante, donnent une eau mucilagineuse très-émolliente, qu'on peut administrer en lavements et en breuvages après l'avoir passée dans un linge. On fait aussi avec cette farine des cataplasmes émollients très-précieux pour combattre les engorgements chauds des membres, les douleurs des articulations inférieures et les inflammations des parties contenues dans le sabot.

La *guimauve* porte des fleurs qu'on emploie en décoction pour pratiquer des lotions émollientes propres à calmer les inflammations des yeux. Avec les feuilles et les racines, on prépare des breuvages, des lavements très-adoucissants, dont on se sert pour calmer les douleurs intestinales appelées coliques inflammatoires.

5° Les *émollients azotés* comprennent en premier lieu les œufs. Le blanc d'œuf, battu avec de l'eau simple ou mucilagineuse, forme une émulsion très-émolliente, que l'on peut rendre très-calmante en y ajoutant, soit quelques gouttes d'huile opiacée, soit deux ou trois cuillerées d'une décoction concentrée de têtes de pavot. Le jaune d'œuf délayé dans du lait tiède, dans une boisson gommeuse, mucilagineuse, miellée ou amylacée, compose un excellent breuvage pour calmer les toux laryngiennes, bronchiques ou pectorales des jeunes animaux. Ces mêmes breuvages conviennent aussi beaucoup pour combattre les diarrhées qui suivent le sevrage des poulains, des veaux et des agneaux. On casse souvent des œufs dans la bouche des jeunes veaux pour atteindre le même but.

Les *bouillons de viande* sont d'un secours très-utile en médecine vétérinaire et ne sont pas assez généralement employés. Dans les inflammations aiguës du canal intestinal des bêtes ovines et bovines, ils font cesser les coliques et le ténesme rectal. Administrés vers la fin des maladies, ils sont tout à la fois émollients et nourrissants. On se trouve très-bien aussi de ces bouillons dans les gastrites, les entérites avec altération du sang, les bronchites, les pharyngites des porcs et des chiens. A l'extérieur, les bouillons de tripes sont souvent employés en lotions et en fomentations sur les parties du tissu cutané qui sont le siége d'irritation chronique, d'endurcissement, de croûtes, comme dans les gales anciennes et les dartes croûteuses du pli du genou et du jarret.

Le *lait* est employé à l'intérieur comme émollient, tempérant et nutritif. On le donne à tous les animaux dans les inflammations de l'intestin, dans les coliques violentes des bêtes bovines et ovines, dans la maladie dite des chiens. Il nourrit très-bien les herbivores atteints d'anémie et d'hydroémie. Il convient beaucoup pour calmer les irritations du larynx et les toux opiniâtres. On l'unit souvent aux jaunes d'œufs, au miel, à l'amidon, à la gomme arabique, à l'eau de riz, pour augmenter ses vertus émollientes.

Le *petit-lait* est un liquide d'un très-utile secours dans la médecine des animaux; tous le prennent avec plaisir. Il est émollient, très-rafraîchissant, ou tempérant. Il calme la soif, fait cesser les douleurs intestinales, la constipation, et introduit dans le sang des principes aqueux, qui tendent à diminuer l'excitation générale et à calmer la fièvre dite de réaction. Aussi fait-on usage de ce précieux liquide dans toutes les inflammations des intestins, dans le pissement de sang, dans la fourbure et après les opérations douloureuses qui s'accompagnent de fièvre vive. Quant au beurre, il est employé comme adoucissant dans les conjonctivites récentes. On en fait des embrocations externes dans le cas de phlegmon et de furoncle. On peut aussi l'unir aux feuilles de guimauve et de mauve hachées, pour faire de très-bons cataplasmes *émollients*. Le beurre doit être renouvelé souvent sur les parties malades; il a l'inconvénient de se rancir et de devenir irritant.

ÉMOLUMENT s. m. (é-mo-lu-man — lat. *emolumentum;* de *emolere*, moudre). Profit, avantage, bénéfice : *Tirer un grand* ÉMOLUMENT *de quelque chose.* (Acad.) *L'usure, ou prix de l'usage, est l'*ÉMOLUMENT *que le propriétaire reçoit de la prestation de sa chose.* (Proudh.)

— Rétribution, salaire attaché à une fonction, à une charge, à un emploi; n'est usité qu'au pluriel : *Ses* ÉMOLUMENTS *se montent à une dizaine de mille francs par an. Les juges, pour rester intègres, ont besoin d'être au-dessus de la corruption par des* ÉMOLUMENTS *fixes et suffisants.* (Lamart.) *Le lieutenant civil Miron consacra la totalité de ses* ÉMOLUMENTS *aux embellissements de Paris.* (L.-J. Larcher.) ‖ Profit casuel tiré d'une chose, par opposition au revenu fixe : *Il s'était réservé les gages de cet office et il en laissait les* ÉMOLUMENTS *à ceux qui travaillaient sous lui.* (Acad.) *Comme on sait ce que les charges du royaume donnent de gages et d'appointements, il est de même assez aisé de savoir ce qu'elles produisent d'*ÉMOLUMENTS. (Vauban.) ‖ Ce sens a vieilli.

— Jurispr. Part revenant à quelqu'un dans une chose à laquelle il a droit : *La femme n'est tenue des dettes de la communauté que jusqu'à concurrence de son* ÉMOLUMENT. (Code civil.)

— Syn. **Emolument, bénéfice, gain,** etc. V. BÉNÉFICE.

— **Emoluments, appointements, gages, honoraires, salaire, traitement.** V. APPOINTEMENTS.

ÉMOLUMENTAIRE adj. (é-mo-lu-man-tè-re — rad. *émolument*). Jurispr. Qui concerne l'émolument : *Portion* ÉMOLUMENTAIRE.

ÉMOLUMENTER v. n. ou intr. (é-mo-lu-man-té — rad. *émolument*). Cumuler les émoluments. ‖ Inus. aujourd'hui. Se disait surtout des officiers ministériels qui multipliaient les frais et les vacations, pour augmenter leurs honoraires.

ÉMONCTOIRE s. m. (é-mon-ktoi-re — lat. *emunctorium;* de *emunctus*, mouché). Méd. Ouverture naturelle ou artificielle du corps, donnant issue aux produits des sécrétions ou aux humeurs : *Les narines sont des* ÉMONCTOIRES *naturels; les vésicatoires et les cautères, des* ÉMONCTOIRES *artificiels.*

— Fig. Moyen propre à calmer, à supprimer, à débarrasser : *L'onanisme conjugal a été proposé par les défenseurs de l'exploitation humaine, pour servir d'*ÉMONCTOIRE *à la population.* (Proudh.)

ÉMONDAGE s. m. (é-mon-da-je — rad. *émonder*). Arboric. Action d'émonder : *L'*ÉMONDAGE *des arbres. La saison de l'*ÉMONDAGE.

— **Encycl.** Ce terme un peu vague correspond à peu près à celui de *nettoyage*. Il s'emploie ordinairement, en arboriculture, pour désigner une sorte d'élagage très-simple, qu'on applique aux arbres ou aux arbrisseaux d'ornement. Il a surtout pour but de donner à ces essences une forme élégante et régulière, et de favoriser leurs fonctions vitales, en enlevant le bois mort, les chicots, les branches qui apportent de la confusion dans la cime, les végétaux parasites, etc. Cette opération, qui est assez importante, se pratique à l'aide de la serpe, de l'égohine, du sécateur, et, pour les branches élevées, du croissant et de l'échenilloir. On appelle aussi *émondage* un autre mode d'élagage, ou mieux d'ébranchage, qu'on applique aux arbres appelés *émondes.*

ÉMONDATION s. f. (é-mon-da-si-on — rad. *émonder*). Pharm. Opération par laquelle on retire des substances animales et végétales les parties nuisibles ou inutiles.

— **Encycl.** *L'émondation* a pour but de nettoyer les substances médicinales, soit par un lavage, soit en les frottant avec la main ou avec une brosse; de séparer de ces substances tout ce qui pourrait affaiblir ou modifier leurs propriétés, comme les parties altérées ou inutiles. Ainsi on soumet au triage ou à l'*émondation* les substances pharmaceutiques simples, telles que les gommes, les résines sèches; on en détache à l'aide du couteau, du canif, les débris ligneux et autres matières étrangères qui adhèrent à leur surface.

Beaucoup de racines, comme le chiendent, le raifort, etc., doivent être séparées de leurs radicules, de leurs parties entamées ou meurtries; d'autres racines essentiellement fibreuses, comme la réglisse, seront dépouillées de leur épiderme; d'autres enfin, doivent être débarrassées de leur partie centrale.

La racine de guimauve est industriellement décortiquée dans le nord de la France; dans ce but, on la fait tourner dans des tonneaux munis de dents de fer. On sépare les tiges des feuilles, et souvent aussi les écorces des bois. On sépare les pétales de la violette simple. On enlève les pédoncules de toutes les fleurs, les onglets incolores des pétales des œillets et des roses de Provins, qui sont alors dites onglées, les bractées des fleurs de tilleul, le calice des fleurs de molène et d'ortie blanche.

Certaines semences, comme les amandes, les semences froides, etc., sont privées de leur enveloppe ligneuse. Cette décortication peut se faire en plongeant pendant quelques instants la graine dans l'eau bouillante. La décortication est donc un mode d'*émondation.* Parmi les autres modes, nous citerons la cribration, le vannage, le bocardage, etc.

ÉMONDE s. m. (é-mon-de — rad. *émonder*). Arboric. Branches coupées par l'émondeur : *On fait des fagots avec les* ÉMONDES. Ne s'emploie qu'au pluriel en ce sens. ‖ Arbre dont on supprime toutes les pousses latérales, en ne conservant qu'un bouquet à la cime. On dit aussi ARBRE D'ÉMONDE.

— Faucon. Fiente d'un faucon, d'un oiseau de proie.

— **Encycl.** On appelle *arbres d'émonde* ou simplement *émondes* certains arbres forestiers ou d'avenue, dont on supprime toutes les branches latérales jusqu'à la partie supérieure de la cime, qu'on laisse intacte. Il se forme alors, au point de la coupe, des rejets que l'on exploite périodiquement comme les taillis. On obtient ainsi deux produits : du fagotage, de peu de valeur à la vérité, et une tige d'une grande dimension et de bonne qualité, pourvu qu'elle soit exploitée à temps. C'est dans les pâturages et les prairies, le long des champs, sur le bord des chemins, des fossés et des cours d'eau, que les *émondes* trouvent surtout leur place, servant à utiliser des terrains improductifs. Les peupliers, les ormes, l'aune, le frêne, les grands saules, sont les essences qui se prêtent le mieux à cet émondage.

ÉMONDÉ, ÉE (é-mon-dé) part. passé du v. Emonder. Dépouillé des branches superflues : *Arbre* ÉMONDÉ.

— Par ext. Coupé, retranché : *Cheveux artistement* ÉMONDÉS.

— Fig. Retranché, supprimé, élagué : *Le lyrisme, la couleur, les comparaisons, tout ce qui est du domaine de la poésie est* ÉMONDÉ *avec une rigueur impitoyable.* (Th. Gaut.)

ÉMONDER v. a. ou tr. (é-mon-dé — lat. *emundare;* du préf. *e*, et de *mundus*, propre, qui se rapporte au sanscrit *mandas*, ornement, de la racine *mad* ou *mand*, nettoyer, orner, grec *mattô*, latin *mundo*). Dépouiller un arbre des chicots, des lichens, des branches mortes ou inutiles : *J'aime mieux* ÉMONDER *les arbres de ma campagne que d'aller étudier les ridicules des boyards de Russie.* (Destouches.)

Que ne l'*émondait*-on, sans prendre la cognée?
LA FONTAINE.

Cet autre *émonde* un arbre et plante des rameaux.
DELILLE.

‖ Plus spécialement, Supprimer toutes les pousses latérales, en ne conservant qu'un bouquet à la cime de l'arbre.

— Fig. Purger, débarrasser des choses inutiles : *Robespierre et Saint-Just ont été timides; ils n'*ONT *pas assez* ÉMONDÉ *l'arbre social.* (Balz.)

— Absol. : *Les conservateurs des eaux et forêts essertent,* ÉMONDENT, *coupent, comme gens qui sont chez eux.* (Toussenel.)

— Techn. *Emonder les amandes*, Les jeter dans l'eau bouillante pour en attendrir la peau, afin de pouvoir l'enlever facilement. ‖ *Emonder la bourre*, Eplucher et battre la bourre que les fondeurs emploient dans la fabrication de certains moules.

S'émonder v. pr. Etre émondé; pouvoir, devoir être émondé : *Les arbres* S'ÉMONDENT *au commencement du printemps.*

— Fig. Se purifier : *Pour celui qui aime ainsi, la vie s'épure, l'horizon s'agrandit, le cœur* S'ÉMONDE. (A. Paul.)

— Syn. **Emonder, élaguer.** V. ÉLAGUER.

ÉMONDEUR, EUSE s. m. (é-mon-deur, eu-ze — rad. *émonder*). Arboric. Personne qui émonde les arbres : *Virgile lui-même ne regrettait-il pas d'avoir jeté loin de lui l'aiguillon de ses bœufs ou la serpette de l'*ÉMONDEUR *de ses vignes?* (Cormen.)

Du haut de ces rochers et d'échos en échos,
Entends de l'*émondeur* la voix retentissante.
TISSOT.

— s. m. Instrument qui sert à l'émondage des arbres. ‖ Espèce de crible à l'aide duquel on nettoie, on monde les grains.

ÉMONNOT (Jean-Baptiste), médecin français, né à Saint-Loup de La Salle (Seine-et-Oise) en 1761, mort en 1823. Il vint terminer ses études à Paris, sous Vicq-d'Azyr, devint membre, puis président de la Société libre de médecine, membre honoraire de l'Académie de médecine. On a de lui, outre quelques rapports et mémoires, une traduction des *Fièvres et inflammations* de Quarin (1800, 2 vol. in-8°).

ÉMORCELÉ, ÉE (é-mor-se-lé) part. passé du v. Emorceler : *Sol* ÉMORCELÉ.

ÉMORCÈLEMENT s. m. (é-mor-sè-le-man — rad. *émorceler*). Ancienne forme du mot MORCELLEMENT : *Étoit leur traité un* ÉMORCÈLEMENT *du royaume de France.* (Et. Pasq.)

ÉMORCELER v. a. ou tr. (é-mor-se-lé — du préf. *é*, et de *morcel*, qui s'est dit pour *morceau*). Ancienne forme du mot MORCELER.

ÉMORFILAGE s. m. (é-mor-fi-la-je — rad. *émorfiler*). Action d'émorfiler : *L'*ÉMORFILAGE *des couteaux.*

ÉMORFILÉ, ÉE (é-mor-fi-lé) part. passé du v. Emorfiler : *Un rasoir* ÉMORFILÉ.

ÉMORFILER v. a. ou tr. (é-mor-fi-lé — du préf. privat. *é*, et de *morfil*). Enlever le morfil, les vives arêtes d'une pièce de métal ou de cuir : EMORFILER *un rasoir.* EMORFILER *le cuir d'une reliure.*

ÉMORITES, peuple du pays de Chanaan. Syn. de AMORITES.

ÉMOSSE s. f. (é-mo-se). Bot. Nom vulgaire d'un arbrisseau de la Guyane.

ÉMOTION s. f. (é-mo-si-on — du lat. *emotus*, ému). Excitation, trouble dans l'économie animale : *Il a de l'*ÉMOTION *dans le pouls. La fièvre lui a laissé une légère* ÉMOTION. *Ne cherchons pas la volupté dans la satisfaction des sens ni dans l'*ÉMOTION *des appétits.* (Saint-Evrem.)

— Agitation qui travaille les masses populaires : *Les* ÉMOTIONS *du peuple furent bientôt ensevelies dans une consternation générale.* (Volt.) ‖ Se disait autrefois pour Emeute : *Le maréchal de La Meilleraye, qui vit que La Rivière, Bautru et Nogent traitaient l'*ÉMOTION *de bagatelle, et qu'ils la tournaient même en ridicule, s'emporta beaucoup.* (De Retz.)

Rome autrefois a vu de ces *émotions.*
CORNEILLE.

— Fig. Trouble, agitation de l'âme, que provoque une passion, une impression vive; attendrissement : *Il est bien peu d'hommes qui puissent revoir sans* ÉMOTION *le lieu où ils ont commencé à vivre.* (De Latouche.) *L'homme solitaire a besoin qu'une* ÉMOTION *intime lui tienne lieu du mouvement extérieur qui lui manque.* (Mme de Staël.) *Les plus petites circonstances réveillent au fond du cœur les* ÉMOTIONS *du premier âge, et toujours avec un attrait nouveau.* (Chateaub.) *La femme est avide d'*ÉMOTIONS *et s'exalte aisément.* (Mme Romieu.) *L'espérance donne des* ÉMOTIONS *dont le cœur est avide.* (Alibert.) *Si vous vous arrêtez trop longtemps sur les* ÉMOTIONS *tristes, vous ne pénétrez plus au fond de l'âme.* (Villem.) *Le sentiment est une* ÉMOTION, *non un jugement.* (V. Cousin.) *L'*ÉMOTION *est la conviction des masses.* (Lamart.) *Le son de la voix, qui est la communication de l'*ÉMOTION *dans la femme, est le véhicule de la persuasion dans l'orateur.* (Lamart.) *De tous les besoins factices, le plus dangereux est celui des* ÉMOTIONS. (De Lévis.) *On pleure par affectation aussi bien que par* ÉMOTION *vraie.* (G. Sand.) *Plus l'âme est divinement trempée, plus elle vibre à l'*ÉMOTION. (E. Pelletan.) *Quiconque a vécu a eu ses* ÉMOTIONS *et ses aventures.* (St-Marc Girard.) *Les maladies du cœur sont causées par les* ÉMOTIONS *vives et souvent répétées, et surtout par la colère.* (Maquel.) *La poésie doit naître de l'*ÉMOTION *et tendre à la beauté suprême.* (Ph. Chasles.) *Les lieux, comme les êtres, nous attirent suivant le degré d'*ÉMOTION *qu'ils nous ont causé.* (Mme L. Colet.) *De l'*ÉMOTION *à la croyance le passage est facile.* (De Théis.) *Une femme qui n'excite plus aucune* ÉMOTION *reste encore capable d'en éprouver beaucoup.* (Mme de Rémusat.) *Le commun des hommes n'a que des* ÉMOTIONS *faibles.* (H. Taine.) *Les hommes n'ont pas fait de grandes choses sans de grandes* ÉMOTIONS.

Mon âme par degrés prend de l'*émotion,*
Et monte avec tes chants au séjour des archanges.
A. BARBIER.

— Syn. **Emotion, émoi.** V. ÉMOI.

— **Antonymes.** Ataraxie, calme, euthymie, froideur, impassibilité, placidité, quiétude, présence d'esprit, sang-froid.

— **Encycl.** Psychol. On appelle *émotion* l'état particulier et momentané de l'âme, consistant dans une surexcitation nerveuse très-violente. A part la durée et l'intensité, l'*émotion* est de même nature que le sentiment en général, considéré d'une manière active. Elle peut être indifféremment accompagnée de plaisir et de peine; mais elle est toujours liée à un fait physiologique qu'il est essentiel de faire connaître, et qui la distingue de toute autre affection mentale. Ce fait consiste dans une secousse intérieure ou ébranlement nerveux dont le centre paraît être le cœur. Ce phénomène organique est proprement ce qui sert à qualifier l'*émotion.*

En un mot, l'*émotion* a deux caractères : l'un physique, qui n'est qu'un ébranlement nerveux, surtout sensible dans l'organe du cœur, et l'autre moral, qui consiste dans une affection très-vive de l'âme, dont l'affection physique n'est que le signe extérieur.

Le côté moral de l'*émotion* en est, de fait, l'élément constitutif, et la philosophie ne la considère que sous ce rapport; car l'autre côté est du domaine exclusif des sciences médicales. Au point de vue du sujet, c'est-à-dire de l'âme elle-même, on distingue deux sortes d'*émotions* : les *émotions* agréables et les *émotions* désagréables. Les unes et les autres sont toujours provoquées par un événement inattendu. On ne peut donc pas en énumérer les causes, qui sont infinies et comprennent tout ce qui, des actions humaines ou des événements naturels, se présente sous un aspect auquel on ne s'attendait pas, mais de telle nature qu'il sollicite vivement l'attention des sens ou de l'entendement.

Sous le rapport de l'intensité, on divise encore les *émotions* en *émotions douces* et en *émotions vives* ou *violentes*, si elles nous font verser des larmes ou déterminent même un évanouissement. On peut mourir de joie, de peur, etc. Les tempéraments impressionnables éprouvent, à l'occasion du plus mince événement, une *émotion* qui serait souvent nulle chez la plupart des hommes.

Mais si les *émotions* violentes, qu'elles soient agréables ou pénibles, sont du ressort de la psychologie, celle-ci s'occupe plus particulièrement des *émotions douces*, dites *émotions moyennes*, qui sont agréables à éprouver, peuvent devenir l'objet d'une éducation spéciale et créer à l'homme une vie artificielle, qui, si elle n'est pas le bonheur, en approche beaucoup aux yeux d'un grand nombre. Telle est l'éducation littéraire ou artistique, qui se propose de rendre l'âme sensible aux choses qui n'émeuvent pas le vulgaire, et de faire naître en elle des *émotions* qu'on renouvelle quand elles sont épuisées, et qui entretiennent ceux qui ont reçu cette éducation dans un état moral tout à fait distinct. Arrivés à ce point, l'artiste, l'écrivain et le philosophe possèdent une âme qu'ils ont en quelque sorte créée eux-mêmes. « Les *émotions* de plaisir et de peine, dit Dugald-Stewart, excitées par la contemplation de la beauté et de la difformité morale, surpassent tellement toutes celles que peuvent nous causer les formes matérielles, que quelques philosophes ont prétendu que les mots de *beau* et de *sublime*, dans leur signification propre, expriment des qualités de l'âme, et que, si nous sommes affectés par les objets matériels, l'affection ne provient que des idées morales qu'ils suggèrent. C'était la doctrine favorite de l'école de Socrate, doctrine défendue avec beaucoup de talent par plusieurs écrivains modernes. On ne peut disconvenir d'un fait, c'est que les bonnes actions et les vertueux caractères offrent le plus délicieux spectacle que puisse contempler l'âme humaine. Le monde externe tout entier n'a point de charmes aussi puissants que ceux qui parent la beauté

morale, et nous appellent à cultiver des qualités qui font le bonheur et la perfection de notre nature. C'était un objet capital pour les anciens moralistes que cette union de la philosophie et des beaux-arts : ils y voyaient l'avantage d'ajouter à la beauté de la vertu l'attrait que l'imagination donne à toute chose. Les effets qu'il est possible d'acquérir par ce moyen sont faciles à concevoir; tous les jours nous en avons des exemples dans la puissance de la société à déguiser la bassesse et la laideur des vices qui l'encombrent. »

Ce dernier trait est fort original.

Sous le rapport de leur objet, nos *émotions* ne peuvent guère être classées méthodiquement; cependant on les ramène d'ordinaire aux quatre espèces suivantes : 1° l'*émotion scientifique.* Le savoir procure des *émotions* agréables, et l'ignorance, au contraire, produit des *émotions* désagréables. Il y a des choses qui nous laissent indifférents; peu nous importe de les connaître ou de les ignorer; mais, en général, la foi dans la science qu'on a est un état agréable de l'âme, tandis que la conscience d'être ignorant est un état désagréable. Les plaisirs de la science et les peines de l'ignorance varient depuis l'indifférence jusqu'à l'enivrement ou le désespoir, et nous aimons ou nous haïssons l'état de science ou d'ignorance, non-seulement en nous-même, mais encore dans autrui. Les œuvres et la personne des grands maîtres de la pensée nous inspirent une véritable admiration, tandis que le spectacle de l'ignorance incurable ou de l'erreur et du préjugé nous inspire, sinon de la tristesse, au moins du mépris ou de la haine.

2° L'*émotion esthétique.* Parmi les objets qui se présentent à nos regards, les uns nous paraissent doués d'un caractère *sui generis*, que nous appelons *beauté* et qui nous procure des *émotions* généreuses; les autres, d'un caractère également *sui generis* et opposé au premier, que nous nommons *laideur* et qui nous inspire une répugnance parfois invincible. Le beau et le laid sont du domaine de l'*émotion* proprement dite. On les sent plutôt qu'on ne les connaît; les sens y sont intéressés beaucoup plus que l'entendement. Le beau nous donne des satisfactions que plusieurs trouvent si intenses qu'ils les confondent volontiers avec le bonheur; le laid nous fait souffrir, au contraire, des douleurs qui peuvent aller jusqu'à un véritable chagrin : il est pénible à voir. Le beau a ses interprètes les plus illustres dans les poëtes et les artistes, le laid dans les êtres dont le cœur est mort et l'entendement obscur. La source commune de l'*émotion* esthétique est dans une faculté particulière encore bien peu connue, et que, à défaut d'autre définition plus précise, on appelle *perception esthétique.* On réunit souvent les plaisirs scientifiques et esthétiques sous le nom de *plaisirs de l'esprit.*

3° L'*émotion vertueuse* ou sentiment du bien et du mal. De même que les choses matérielles nous paraissent belles ou laides, de même les actions humaines nous semblent revêtues d'un cachet de beauté ou de méchanceté. Les actions que la conscience nous indique comme bonnes nous procurent, que nous les accomplissions nous-mêmes ou que nous les voyons accomplir par autrui, des *émotions* agréables. Au contraire, celles qui, aux yeux de la conscience, sont empreintes d'un caractère de méchanceté, nous causent des *émotions* pénibles. Quand il s'agit de nos propres actions, nous trouvons en elles le témoignage d'une bonne conscience, si elles sont conformes à l'idée que nous avons du bien et du juste; si elles n'y sont pas conformes, nous avons des remords. S'il s'agit des actions d'autrui, nous sommes remplis de joie ou d'attendrissement, suivant leur nature. Si elles sont mauvaises, elles provoquent notre indignation et notre colère. « Il est impossible, dit Dugald-Stewart (*Esquisses de philosophie morale*), d'être témoin d'une bonne action sans avoir la conscience d'une affection bienveillante ou d'amour ou de respect pour l'agent qui l'accomplit, et, comme toutes nos affections bienveillantes renferment un sentiment agréable, toute bonne action est nécessairement une source de plaisir pour le spectateur. Outre ce plaisir, d'autres sentiments agréables, d'ordre, d'utilité, de paix de l'âme, etc., viennent successivement s'associer à l'idée générale de *conduite vertueuse.* »

4° L'*émotion religieuse ou mystique.* Le mystère de notre destinée, c'est-à-dire la question de notre origine, de notre mission terrestre et de notre fin, laisse pénétrer en nous comme un souffle de l'infini, qui est peut-être la source des *émotions* les plus violentes et les plus fréquentes qu'il nous soit donné d'éprouver. Nous comparons involontairement notre existence transitoire et microscopique à l'incommensurable dans lequel nous sommes noyés et à l'éternité devant laquelle nous sommes si peu de chose, et les réflexions que cela nous suggère nous mettent parfois dans un état d'esprit singulier. La religion nomme *sainteté* l'état de l'homme qui ferme volontairement ses sens aux inspirations du dehors pour se concentrer en lui-même, mener une vie contemplative et s'absorber dans le problème de sa destinée. Quand cette absorption est complète, elle donne lieu à des hallucinations qui, sous le nom d'*extases*, sont très-fréquentes dans l'histoire de l'Eglise. V. aux mots EXTASE et MYSTICISME.

Les quatre sources d'*émotion* qu'on vient de voir exposer peuvent, en définitive, se réduire à trois : le sens du vrai, le sens du beau et le sens de l'infini.

A consulter : Gatien Arnoult, *Programme d'un cours de philosophie* (1 vol. in-8°); Dugald-Stewart, *Esquisses de philosophie morale* (trad. Jouffroy, Paris, 1826, 1 vol. in-8°).

Émotions de Polydore Marasquin (LES), roman publié en 1857, par M. Léon Gozlan. Les *Voyages de Gulliver*, par Jonathan Swift, ont obtenu à juste titre une réputation européenne, et M. Léon Gozlan, que les trophées du littérateur anglais empêchaient sans doute de dormir, a voulu doter la France d'un digne pendant aux *Voyages de Gulliver.* L'exécution n'a pas répondu à la grandeur de l'idée, et l'auteur, au lieu d'un ouvrage destiné à devenir européen, n'a réussi qu'à composer un roman plein d'intérêt et d'esprit. C'est que la critique de Swift tranche dans le vif et aborde les plus graves problèmes, en les discutant avec une profonde érudition et un solide fond de philosophie, tandis que M. Gozlan n'a fait qu'une spirituelle parodie de notre société et de nos mœurs.

Polydore Marasquin, le héros du livre, est un marchand de bêtes curieuses, qui, échappé miraculeusement dans un naufrage, tombe dans une île déserte au pouvoir d'une tribu de singes, parmi lesquels figurent un certain nombre de ses anciens pensionnaires. Ils l'ont reconnu et vont se venger des souffrances qu'il leur a jadis fait endurer. Il les a battus, ils le battent; il s'en est servi comme d'esclaves et de bouffons, les rôles vont être intervertis. Danse, Polydore, amuse les singes; à ton tour de *travailler* devant eux, ou le bambou fera son office. Ne te plains pas de tes humiliations, c'est toi qui les as instruits, et tes élèves te font honneur; ils ont bien profité de tes leçons; ils sont passés maîtres en fait de tortures. Heureusement pour notre héros, l'amiral Campbell est autrefois descendu dans cette île et y a fait construire une habitation. Polydore s'y réfugie, s'y barricade et soutient un véritable siége contre ses persécuteurs. Le hasard lui fait trouver la peau d'un vieux singe, l'ancien roi des babouins, que l'amiral avait fait écorcher; il s'en revêt et se précipite au milieu des assaillants, décidé à vendre chèrement sa vie. O prodige! tous tombent à ses genoux, le prenant pour leur ancien monarque ressuscité. Te voilà roi des singes, ô Polydore; tu vas te venger. Non! instruit par le malheur, il se montre débonnaire et tente d'employer l'intelligence des singes à des travaux utiles. Mais, hélas! un beau jour sa royale peau se déchire et laisse passer la doublure humaine. Se réfugier dans son palais est vite fait, mais il est obligé d'y soutenir un second siége contre ses sujets dont l'affection importune ne peut plus se passer de lui. Par bonheur, lord Campbell, de retour d'une expédition, arrive à temps pour le délivrer.

Rien de plaisant comme les mésaventures de ce pauvre Marasquin; mais, sous la forme comique, se cache un grand fond de bon sens et une fine critique des us et coutumes de notre société. En assistant avec lui à cette cour de justice présidée par le roi des singes, on serait tenté de se croire à certains conseils de ministres. « Quels affreux drôles, bon Dieu! que tous ces juges formant la cour suprême du babouin! Comme ils cherchent à lire dans ses yeux l'opinion qu'il leur est permis d'avoir. Quoique quelques-uns aient déjà sur leurs têtes la calvitie de la maturité ou les poils blancs de la vieillesse, par conséquent les signes de la prudence et le caractère du respect, ils n'en rivalisent pas moins d'aplatissement, afin de parvenir à se faire remarquer par leur maître. Si celui-ci poussait un hurlement, c'était à qui, parmi eux, hurlerait le plus fort; s'il se grattait la cuisse en signe de méditation profonde, ils s'empressaient de s'écorcher la jambe. » Quelle jolie parodie de nos soirées que ce bal des singes où les guenons étalent leur poitrine osseuse et maigre, avec du rouge sur le nez et du blanc jusqu'au menton, marchent comme des mousquetaires, secouent vigoureusement la main aux mâles, portent des jupes si amples et si arrondies qu'on est toujours tenté de les prendre par la tête et de les secouer comme des sonnettes, et se coiffent de chapeaux si petits et placés si au bord de la tête qu'on est à chaque instant sur le point de leur crier : « Madame, prenez garde, vous perdez votre chapeau. » Et dire que ce sont les vieilles édentées, fardées et maquillées, qui sont le plus adulées par les plus nobles et les plus séduisants cavaliers! Quel joli tableau que celui de ces singes trempant leurs plumes et leurs bras dans l'encre et noircissant du papier à l'exemple des expéditionnaires, barbouillant des ordres, les signant, les scellant, les visant, en un mot, *jouant aux employés.* Ils s'étaient emparés des papiers de lord Campbell, de ses plumes, de son sceau, et, par imitation servile de ce qu'ils avaient vu fréquemment pratiquer, ils expédiaient des ordres à tort et à travers de tous côtés, faisant ainsi, sans y songer, exactement ce que fait la bureaucratie européenne. Le dernier trait, le trait de la fin est charmant : Polydore Marasquin, rentré dans sa patrie, père de famille, et riche, se surprend parfois murmurant entre deux soupirs : « Ah! quand j'étais singe! »

Cette désopilante boutade est pleine d'esprit, de finesse et d'humour; mais son défaut, ce qui lui interdit le succès des *Voyages de Gulliver*, c'est la tournure d'esprit de l'auteur. Swift parle de tout sérieusement, ce qui contribue à entretenir l'illusion. M. Léon Gozlan parodie tout, se moque de tout et a moins l'air de dessiner un tableau que d'ébaucher une charge.

ÉMOTIONNABILITÉ s. f. (é-mo-si-o-na-bi-li-té — rad. *émotionnable*). Disposition, facilité à s'émouvoir. ‖ Peu usité.

ÉMOTIONNABLE adj. (é-mo-si-o-na-ble — rad. *émotionner*). Qui est disposé à s'émouvoir, qui s'émeut facilement.

ÉMOTIONNÉ, ÉE (é-mo-si-o-né) part. passé du v. Emotionner : *Etre encore tout* ÉMOTIONNÉ.

ÉMOTIONNER v. a. ou tr. (é-mo-si-o-né — rad. *émotion*). Agiter, troubler, mettre en émoi, causer de l'émotion à : EMOTIONNER *quelqu'un par une nouvelle inattendue.* EMOTIONNER *le peuple par des articles de journaux. Cet acteur a le talent d'*ÉMOTIONNER *les spectateurs.*

S'émotionner v. pr. Eprouver de l'émotion : *Ecoutez ceci, ma mère, et ne* VOUS ÉMOTIONNEZ *pas trop.* (Alex. Dum.)

ÉMOTTAGE s. m. (é-mo-ta-je — rad. *émotter*). Agric. Action d'émotter : *L'*ÉMOTTAGE *d'un champ.* ‖ On dit aussi ÉMOTTEMENT.

— **Encycl.** Les mottes de terre nuisent lorsqu'elles sont d'un trop gros volume, ce qui a lieu surtout dans les sols compactes et lorsque les labours ont été faits par un temps humide suivi d'un hâle. Elles forment alors un obstacle à la germination et gênent la moisson et les autres travaux. L'*émottage* consiste à briser ces mottes, ce qui se fait tantôt à la main, avec une sorte de masse ou de maillet (*émottoir* ou *casse-motte*), tantôt à l'aide du rouleau et surtout du rouleau *brise-mottes*, qu'on fait suivre quelquefois d'une herse. Au reste, à mesure que les terres fortes sont assainies, que les instruments aratoires se perfectionnent, que le temps des diverses façons est mieux choisi, l'*émottage* devient une opération de moins en moins utile.

ÉMOTTE (Pierre), théologien français, né à Autun, mort à Laon en 1581. Reçu docteur en théologie de la maison de Navarre (1572), il remplit ensuite les fonctions de théologal à Laon. On a de lui : *Catholicæ fidei professio* (Paris, 1578, in-8°); *Sermons et exhortations catholiques sur les épîtres et les évangiles des dimanches et fêtes de l'année* (Paris, 1582 et 1588, 2 vol. in-8°); *Sermons et exhortations catholiques sur les épîtres et les évangiles du commun des saints et les sept sacrements* (Paris, 1582, 1590, in-8°; Lyon, 1588, in-8°).

ÉMOTTÉ, ÉE (é-mo-té) part. passé du v. Emotter : *Un champ* ÉMOTTÉ *au moyen de la herse.*

ÉMOTTER v. a. ou tr. (é-mo-té — de *é*, préf. priv., et de *motte*). Agric. Briser les mottes de : EMOTTER *une terre labourée.*

— Absol. : *La nécessité d'*ÉMOTTER *vient de ce que le labour n'a pas été fait à l'époque convenable.* (Rozier.)

— Techn. Casser ou écraser les grandes agglomérations de sucre.

S'émotter v. pr. Etre émotté : *Ces terres* S'ÉMOTTENT *à la herse.*

ÉMOTTEUR, EUSE s. (é-mo-teur, eu-ze — rad. *émotter*). Agric. Celui, celle qui émotte, qui brise les mottes d'un champ.

— s. m. Techn. Machine dont on se sert dans les raffineries pour concasser les sucres agglomérés.

ÉMOTTOIR s. m. (é-mo-toir — rad. *émotter*). Agric. Outil qui sert à briser les mottes de terre dans les champs, et qui est ordinairement une espèce de batte, ou même un simple bâton terminé par une massue.

ÉMOU s. m. (é-mou). Ornith. Nom vulgaire du casoar à casque, grand oiseau de la Nouvelle-Galles du Sud.

— **Encycl.** L'*émou*, type du genre *dromée*, a pendant longtemps été confondu avec les casoars, et on l'appelle encore quelquefois *casoar de la Nouvelle-Hollande.* Le nom d'*émou* lui vient de sa ressemblance avec l'*émeu*, terme par lequel on désigne souvent le *casoar à casque.* L'*émou parembang*, qui est l'espèce la mieux connue, est un oiseau massif, un peu moins grand que l'autruche, à laquelle il ressemble par la forme générale. Sa tête est petite, munie d'un bouquet de plumes crépues, et couverte de plumes courtes et duveteuses, à l'exception de la face, qui est dénudée; le bec est long, noir, à mandibule supérieure légèrement voûtée et fortement carénée, tandis que l'inférieure, plus courte, est dentelée sur les bords; à la partie antérieure se trouvent les narines, qui sont ovales et obliques. Le cou, plus épais à la base que celui de l'autruche, est plus long que celui du casoar. Le corps est couvert de plumes soyeuses, recourbées à l'extrémité, à barbules courtes, d'un brun mélangé de blanchâtre. Les plumes qui, chez la généralité des oiseaux, composent les ailes et la queue, manquent ici complétement. On ne retrouve pas même sur l'*émou* ces baguettes nues qui, chez le *casoar*, représentent des plumes avortées. Les jambes, fortes et emplumées, ont des tarses très-longs, dentelés en arrière; le pied, dépourvu de pouce, est muni de trois doigts, qui se terminent par des ongles courts, robustes et peu crochus. L'*émou* habite l'Australie et les îles désertes avoisinantes. Très-commun autrefois dans les forêts d'eucalyptes de la Nouvelle-Galles du Sud, il a été détruit ou refoulé vers le nord, à mesure que s'étendaient les établissements européens. On ne le trouve plus guère aujourd'hui qu'au delà des montagnes Bleues. Il fréquente les vastes plaines et les rivages sablonneux, où il vit en troupes nombreuses. Ses mœurs à l'état sauvage sont peu connues. Il est d'un naturel farouche. Comme l'autruche, il est privé de la faculté de voler; mais il court avec une telle célérité qu'il échappe facilement à la poursuite des chiens les plus agiles. Sa nourriture consiste en herbages, en racines, en fruits mous et surtout en insectes. Il est fort peu sensible au froid. A l'époque des amours, le mâle poursuit avec ardeur la femelle, et la force à se coucher pour l'accouplement. C'est lui qui se charge de la confection du nid. La ponte est ordinairement de sept ou huit œufs, d'un vert foncé, à coquille épaisse, rugueuse et comme chagrinée; leur volume égale celui de douze œufs de poule. Le mâle réunit les œufs à mesure qu'ils sont pondus et les recouvre de sable ou de paille; puis, quand la ponte est entièrement terminée, il commence à couver, opération dont il se charge encore seul. Le temps de l'incubation est de soixante-deux jours. Pendant ce temps, l'*émou*, dont la chaleur incubatrice s'élève jusqu'à 45 degrés, ne prend aucune nourriture, et vit aux dépens de la graisse accumulée dans son abdomen, autour des viscères de la digestion. Les jeunes *émous* sont couverts d'un duvet grisâtre et ont pour livrée quatre bandes roux foncé. Au sortir de l'œuf, ils peuvent, comme les poulets, courir et chercher leur nourriture. Ils sont très-vifs et intelligents. Leur voix est un petit cri doux et plaintif. La femelle ne s'occupe pas de leur éducation; c'est encore le mâle qui les élève et les dirige avec autant de soins et d'attention que pourrait le faire la meilleure des mères. A cet âge, ils se familiarisent très-facilement.

L'*émou* est au nombre des oiseaux *aptères* dont la race semble fatalement condamnée à disparaître dans un délai plus ou moins prochain; aussi s'est-on déjà préoccupé des moyens d'en conserver et d'en propager l'espèce, en l'acclimatant en Europe. Depuis assez longtemps, l'*émou*, introduit en Angleterre, y vivait très-bien en captivité et supportait parfaitement les climats rigoureux du Nord. « Cet oiseau, dit M. Florent Prévost, ne cherche pas à s'abriter, même dans les hivers les plus rudes. Il couche sur la neige, et même dessous, si, tombant pendant la nuit, elle le recouvre durant son sommeil; l'oiseau n'offre plus alors à la vue qu'un amas de neige sous lequel il est entièrement enseveli. J'ai plusieurs fois vu, sur le dos des casoars (*émous*), une couche de neige congelée séjourner plusieurs jours sans qu'ils semblassent s'en apercevoir. » Toutefois l'*émou* ne se reproduisait pas. Les premiers essais tentés à cet effet par M. Florent Prévost, à la Ménagerie de Paris, restèrent infructueux, et le savant naturaliste explique ainsi cet insuccès : « Ces oiseaux sont tellement craintifs et inquiets, que, pour obtenir de bons résultats de leur incubation, il faudrait les placer dans un lieu tout à fait isolé et tranquille, tandis qu'à la Ménagerie du Jardin des plantes, la présence d'un public nombreux les dérange presque continuellement. » Enfin, en 1851, M. Florent Prévost, à Paris, et lord Derby, en Angleterre, ont obtenu presque simultanément des éclosions qui ont parfaitement réussi. La reproduction de l'*émou* en domesticité, sous le climat moyen du nord de la France, paraît donc devoir être considérée comme un fait acquis. Nous avons déjà signalé la rusticité de cette espèce, qui, n'exigeant aucun soin, serait très-facile à conserver sous nos climats. A l'état domestique, l'*émou*, s'il a été pris jeune, devient très-familier. On le nourrit de pain, de grains et de légumes. Laissé en liberté dans les friches, les landes, les bruyères, sur la lisière des bois, il trouverait facilement sa nourriture. Si on laissait quelques couples libres dans les parcs, on les verrait bientôt se multiplier, et l'on pourrait se donner ainsi le plaisir d'une chasse tout à fait nouvelle. La chair des individus adultes est comparable, pour le goût, à celle du bœuf; celle des individus de quinze à dix-huit mois, plus blanche et plus tendre, est un mets très-estimé en Australie. L'*émou* fournirait d'ailleurs une grande quantité de substance alimentaire, car sa cuisse seule peut dépasser le poids de 10 kilogrammes. Ce serait, suivant l'expression d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, un véritable oiseau de boucherie. La graisse est aussi très-abondante; on en a trouvé jusqu'à 25 kilogrammes autour des viscères de sujets morts à la ménagerie du Muséum. Cette graisse est très-fine; elle peut se conserver pendant plusieurs années sans rancir. Les œufs de l'*émou* sont très-délicats et d'un goût exquis. Enfin sa peau, recouverte d'une sorte de fourrure, sert à faire des tapis précieux, et ses plumes, souples et élégantes, sont fort recherchées pour la parure des dames.

On range dans le même genre le *dromée noir*, découvert dans l'île Decrès, où probablement il a cessé d'exister, et le *kivi-kivi*, qui habite les forêts de la Nouvelle-Zélande.

ÉMOUCHÉ, ÉE (é-mou-ché) part. passé du v. Emoucher. Dont on a écarté les mouches : *Un cheval* ÉMOUCHÉ.

— *Fleuret émouché*, Fleuret dont on a ôté la mouche, le bouton.

ÉMOUCHER v. a. ou tr. (é-mou-ché — du préf. privat. *é*, et de *mouche*). Débarrasser des mouches, écarter les mouches de : EMOUCHER *un cheval.*

— Par plaisant. *Emoucher les épaules de quelqu'un*, Le battre, le bâtonner : *Il me fit* EMOUCHER LES ÉPAULES *et bannir du royaume.* (Le Sage.)

. . . Pour un fait assez léger peut-être,
Il se sentit enflammer le gosier,
Vider la bourse, *émoucher les épaules.*
LA FONTAINE.

— Escrim. Oter la mouche, le bouton d'un fleuret. ‖ On dit plus ordinairement DÉMOUCHETER.

— Agric. Réunir les grains de blé séparés de l'épi par l'action du battage.

S'émoucher v. pr. Se débarrasser des mouches : *Les chevaux* S'ÉMOUCHENT *avec leur queue.* (Acad.) *Les grands bœufs grisâtres ruminaient paisiblement, et agitaient, pour* S'ÉMOUCHER, *les houppes de laine rouge suspendues aux baguettes courbes plantées dans leur joug et rattachées à leur queue par une ficelle.* (Th. Gaut.)

ÉMOUCHET s. m. (é-mou-chè — bas latin *muscetus;* de *musca*, mouche, avec *s* épenthétique. Cet oiseau est ainsi appelé à cause des mouchetures de son plumage. Quant au latin *musca*, c'est exactement le sanscrit *makshikâ*, diminutif d'un thème *makshi*, que le zend a conservé littéralement, l'*insecte qui bourdonne*, de la racine *mac* ou *makeh*, retentir, et secondairement s'irriter. M. Francis Wey dit que cet oiseau fut d'abord nommé *mouchet* à cause de son exiguïté, qui lui donnait de la ressemblance avec la mouche; mais cette opinion ne paraît guère admissible). Ornith. Nom vulgaire des petites espèces de faucon, de tous les oiseaux de proie qui ne dépassent pas la taille de l'épervier : *Vous jetterez un cri de douleur en voyant tomber sur une tourterelle un* ÉMOUCHET *qui lui enfonce ses griffes d'acier jusqu'au cœur.* (Balz.)

ÉMOUCHET s. m. (é-mou-chè — rad. *émoucher*). Techn. Nom que donnent les tanneurs à la queue de l'animal dont ils préparent la peau.

— Art vétér. Crin de la queue du cheval.

ÉMOUCHETAGE s. m. (é-mou-che-ta-je — rad. *émoucheter*). Techn. Action d'émoucheter les rubans.

ÉMOUCHETÉ, ÉE (é-mou-che-té) part. passé du v. Emoucheter : *Pointe* ÉMOUCHETÉE. *Ciseau* ÉMOUCHETÉ.

ÉMOUCHETER v. a. ou tr. (é-mou-che-té — du préf. privat. *é*, et de *moucheter*. Double le *t* devant un *e* muet : *J'émouchette, il émouchettera*). Casser la pointe de : EMOUCHETER *un ciseau, un couteau, un poinçon.*

— Techn. *Emoucheter des rubans*, Leur donner le fini.

ÉMOUCHETTE s. f. (é-mou-chè-te — rad. *émoucher*). Filet dont on caparaçonne les chevaux, et qui se termine par une certaine quantité de cordons libres, dont le mouvement chasse les mouches.

— Ornith. Syn. d'ÉMOUCHET.

ÉMOUCHEUR, EUSE s. (é-mou-cheur, euze — rad. *émoucher*). Personne qui chasse les mouches :

L'ours allait à la chasse, apportait du gibier,
Faisait son principal métier
D'être bon *émoucheur*, écartait du visage
De son ami dormant ce parasite ailé
Que nous avons mouche appelé.
LA FONTAINE.

ÉMOUCHOIR s. m. (é-mou-choir — rad. *émoucher*). Instrument dont on se sert pour chasser les mouches, et qui consiste ordinairement en une queue de cheval montée sur un manche.

ÉMOUDRE v. a. ou tr. (é-mou-dre — du préf. *é*, et de *moudre*. Se conjugue comme *moudre*). Aiguiser, rendre tranchant sur la meule : EMOUDRE *un couteau, un canif.*

ÉMOULAGE s. m. (é-mou-la-je — rad. *émoudre*). Techn. Action d'émoudre : L'ÉMOULAGE *des canifs, des ciseaux.*

ÉMOULERIE s. f. (é-mou-le-rî — rad. *émoudre*). Techn. Action de blanchir une lame métallique au moyen d'une lime qu'on fait porter sur la lame mise en mouvement.

ÉMOULEUR s. m. (é-mou-leur — rad. *émoudre*). Ouvrier qui façonne ou émoud sur la meule le tranchant ou la pointe des instruments.

ÉMOULU, UE (é-mou-lu) part. passé du v. Emoudre : *Des ciseaux nouvellement* ÉMOULUS.

— *A fer émoulu.* Se disait d'une manière de combattre, dans les tournois, avec des armes affilées, et non à armes dites courtoises : *Le pas d'armes n'était pas dangereux; on n'y combattait pas* À FER ÉMOULU. (Volt.)

— Fig. Se dit d'une lutte implacable : *Socrate conservait pour son exercice la malignité de sa femme, qui est une lutte* À FER ÉMOULU. (Montaigne.)

— Fam. *Frais émoulu*, Récemment sorti : *Vous avez beau raisonner, monsieur est tout* FRAIS ÉMOULU *du collége, et il vous donnera toujours votre reste.* (Mol.) *Pour diriger la construction d'une route, il vaudrait peut-être mieux d'un pionnier et d'un postillon, que d'un ingénieur tout* FRAIS ÉMOULU *de l'école des ponts et chaussées.* (Proudh.)

ÉMOUSSAGE s. m. (é-mou-sa-je — de *é*, préf. privat., et de *mousse*). Agric. Destruction des mousses qui nuisent à une culture.

— Techn. Action d'émousser, dans la fabrication des fleurs artificielles.

— **Encycl.** Agric. La *mousse* qui recouvre souvent l'écorce des vieux arbres n'est pas un vrai parasite; elle ne vit pas aux dépens du végétal sur lequel elle se développe. Ce n'est donc pas sous ce rapport que la mousse peut nuire aux arbres. Elle exerce néanmoins une action défavorable sur leur végétation, soit en entravant les fonctions vitales de leur écorce, soit en y entretenant une humidité surabondante, soit enfin en servant de refuge aux insectes nuisibles qui viennent y déposer leurs œufs. Elle attaque surtout les arbres déjà malades ou souffreteux, ou ceux qui sont plantés dans un mauvais sol. Elle se développe en plus grande abondance sous les climats ou dans les années humides. Il est utile, et en même temps facile d'enlever cette mousse. En hiver, quand elle est, ainsi que les vieilles écorces, ramollie par l'humidité, on racle les tiges avec une grosse brosse, ou un bouchon de paille, ou un couteau à tranchant émoussé, et mieux avec un petit outil appelé *émoussoir*, qui ressemble assez à la raclette des ramoneurs. On peut sans inconvénient, et même avec avantage, enlever ainsi les couches extérieures de l'écorce, mais sans attaquer le *liber* (v. ÉCORCE). Pour compléter l'opération de l'*émoussage*, et en retirer tout le succès possible, il est bon d'appliquer sur les troncs et sur les rameaux opérés un lait de chaux destiné à détruire les mousses et les œufs d'insectes qui, cachés dans les anfractuosités de l'écorce, auraient échappé à l'action de l'émoussoir. Mais, comme la mousse attaque surtout les arbres déjà souffrants, il vaut mieux remonter à la source du mal. On active leur végétation, on leur donne en quelque sorte une nouvelle vie, en renouvelant la terre de leurs racines, en lui donnant de bons engrais, en y faisant passer un filet d'eau. Les incisions longitudinales faites à l'écorce produisent souvent d'heureux résultats. La même observation s'applique à la mousse qui couvre les prairies humides ou même sèches. On peut en enlever la plus grande partie avec un râteau et répandre de la chaux sur le reste. Mais, si la production de la mousse est due à l'appauvrissement du sol, il vaut mieux *rompre* la prairie, la cultiver pendant quelques années en céréales ou en cultures sarclées, pour la régénérer, puis la remettre en prairie naturelle ou artificielle.

ÉMOUSSÉ, ÉE (é-mou-sé) part. passé du v. Emousser. Qui est devenu plus mousse, moins aigu, moins acéré : *Une pointe* ÉMOUSSÉE. *Un poinçon* ÉMOUSSÉ.

Les mortels, plus instruits, en sont moins inhu- [mains,
Le fer est *émoussé*, les bûchers sont éteints.
VOLTAIRE.

Il brise sa cuirasse, et le fer repoussé
Sur le céleste acier se recourbe *émoussé.*
LUCE DE LANCIVAL.

— Fig. Affaibli, amorti, rendu moins sensible : *Un goût* ÉMOUSSÉ. *Des sens* ÉMOUSSÉS. *Madame de Staël avait été et restait attachée à 1789; elle touchait par là à des fibres toujours vives, même là où elles semblaient* ÉMOUSSÉES. (Guizot.) *Toute liberté qui n'est pas contestée est bien vite* ÉMOUSSÉE. (E. de Gir.)

— Agric. Débarrassé des mousses : *Un arbre* ÉMOUSSÉ.

— **Antonymes.** Aiguisé, appointé, acéré.

ÉMOUSSEMENT s. m. (é-mou-se-man — rad. *émousser*). Action d'émousser, état de ce qui est émoussé : L'ÉMOUSSEMENT *d'un sabre, d'un rasoir, d'une alêne.*

— Fig. Etat de ce qui est affaibli, amoindri, moins énergique : L'ÉMOUSSEMENT *des passions, des facultés de l'âme. A côté de ces diminutions, de ces* ÉMOUSSEMENTS *du sens, il faut noter bien des cas où le sens s'est étendu et élargi.* (Aug. Brachet.)

ÉMOUSSER v. a. ou tr. (é-mou-sé — du préf. *é*, et de *mousse*, adj.). Rendre moins tranchant ou moins aigu : EMOUSSER *la pointe d'une épée, la lame d'un couteau.*

— Fig. Amortir, affaiblir, rendre moins sensible : *On aiguise la pointe des plaisirs par l'usage modéré qu'on en fait; on l'*ÉMOUSSE *par l'abus. Le malheur* ÉMOUSSE *le sentiment et endurcit le cœur.* (Grimm.) *Les liaisons de parti, les relations du monde* ÉMOUSSENT *la conscience.* (Rigault.) *Le propre de l'habitude est d'*ÉMOUSSER *le sentiment.* (Bichat.) *La patience* ÉMOUSSE *peu à peu les aspérités les plus rudes.* (Lamenn.) *L'état de l'atmosphère, la santé, la maladie* ÉMOUSSENT *ou avivent notre sensibilité morale.* (V. Cousin.) *L'obésité* ÉMOUSSE *la sensibilité et par conséquent la pensée.* (Raspail.) *Les odeurs fortes* ÉMOUSSENT *l'odorat.* (Mme Monmarson.) *L'habitude* ÉMOUSSE *le charme des relations les plus douces.* (E. Alletz.) *L'habitude de la vertu* ÉMOUSSE *la satisfaction morale.* (Géruzez.)

Jean Rousseau, banni de Paris,
Vit *émousser* dans ce pays
Le tranchant aigu de sa pince.
VOLTAIRE.

— Art milit. *Emousser les angles d'un bataillon*, Former des pans sur les angles d'un bataillon carré, de façon à lui donner la forme d'un octogone.

— Techn. En termes de fleuriste artificiel, Séparer les uns des autres, au moyen d'une pince, les pétales provenant de la même coupe, lesquels sont toujours plus ou moins adhérents entre eux par les bords.

— Agric. Enlever les mousses, lichens et autres végétaux analogues qui se multiplient outre mesure sur le sol des prairies ou sur le tronc des arbres, et nuisent à la végétation : *On* ÉMOUSSE *les prairies humides en y passant un râteau de fer.* (Bosc.)

S'émousser v. pr. Etre, devenir émoussé : *La pointe de ce couteau* S'EST ÉMOUSSÉE. (Acad.) *L'acier de Damas coupe le fer sans* S'ÉMOUSSER. (Acad.)

— Fig. S'affaiblir, devenir moins sensible ou moins intense : *Quand il y a peu de société, l'esprit est rétréci, sa pointe* S'ÉMOUSSE, *il n'a pas de quoi se former le goût.* (Volt.) *Il n'est sur cette terre aucune jouissance qui ne* S'ÉMOUSSE. (Alibert.) *En Amérique, le désir* S'ÉMOUSSE *par la liberté.* (H. Beyle.) *L'odorat se vicie et* S'ÉMOUSSE *plus facilement que le goût.* (Raspail.) *La vie sauvage développe certains sens qui* S'ÉMOUSSENT *dans la vie civilisée.* (A. Maury.) *La liberté* S'ÉMOUSSERAIT *par l'abus, on l'aiguise par la persécution.* (É. de Gir.) *Toutes les sensations* S'ÉMOUSSENT *à force de se reproduire.* (G. Sand.)

Qui peut savoir combien toute douleur *s'émousse*,
Et combien sur la terre un jour d'herbe qui pousse
Efface de tombeaux?
V. HUGO.

‖ Rester sans effet, ne produire aucune impression : *Il y a cent traits qui* S'ÉMOUSSENT *sur un cœur noble; il en vient un qui porte enfin le coup de la mort.* (Fonten.) *Le glaive des amis du despotisme* S'EST *toujours* ÉMOUSSÉ *contre le bouclier des amis de la liberté.* (Pastoret.)

— **Antonymes.** Acérer, aiguiser, appointer ou appointir.

ÉMOUSSOIR s. m. (é-mou-soir — rad. *émousser*). Hortic. Instrument destiné à débarrasser les arbres des mousses et lichens qui croissent sur leurs branches : *Il y a plusieurs sortes d'*ÉMOUSSOIRS, *mais le plus commode est l'*ÉMOUSSOIR *à flamme, dont la lame sinueuse et émoussée peut suivre toutes les sinuosités des branches.* (Maigne.)

— Fig. Objet qui émousse, qui adoucit, qui tempère, qui fait disparaître les aspérités : *La politesse est une sorte d'*ÉMOUSSOIR *qui enveloppe les aspérités de notre caractère.* (J. Joubert.)

ÉMOUSTILLÉ, ÉE (é-mou-sti-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Emoustiller : *Les savants qui parlent sans cesse de modération et de raison n'en ont pas l'ombre dès que leur passion est* ÉMOUSTILLÉE. (Fourier.)

ÉMOUSTILLER v. a. ou tr. (é-mou-sti-llé; *ll* mll. — de *é* pour *es*, préfixe, et du vieux français *moustille*, qui se dit du petillement du vin. Leroux, dans son *Dictionnaire comique*, dit que ce mot signifie écarter les mouches, de sorte qu'il le regarderait comme une corruption de *esmouchiller;* mais rien n'appuie ni ce sens, ni cette étymologie. C'est bien en réalité un dérivé de *moustille*, de *mout*, latin *mustum*, ancien allemand *most*, anglo-saxon et scandinave *must*, russe *msto*, polonais *moszcz*, *muszcz*, illyrien *mas*, albanais *musht*, etc., vin nouveau. La conformité de tous ces termes avec le persan *mustâr*, vin nouveau, indique une origine aryenne. Si l'on compare le persan *mast*, ivre, *masti*, ivresse, *must*, *musta*, agitation d'esprit, l'ossète *mast*, colère, le kourde *mest*, ivre, le grec *mattabos*, le latin *mattus*, le kymrique *meddw*, armoricain *mezô*, etc., on est conduit au sanscrit *matta*, ivre, et à sa racine *mad*, se réjouir, s'enivrer, d'où aussi *mattâ*, vin, liqueur spiritueuse). Exciter, animer, mettre en train, en bonne humeur : *Je cherche inutilement à l'*ÉMOUSTILLER. *Sa mère, en lui donnant un jeune maître de chant, faisait tout de son mieux pour l'*ÉMOUSTILLER. (J.-J. Rouss.)

— Absol. : *Le vin de Champagne* ÉMOUSTILLE. (Acad.)

S'émoustiller v. pr. Prendre de l'entrain, sortir de sa torpeur; se mettre en gaieté : *Il commence à* S'ÉMOUSTILLER.

ÉMOUVANT (é-mou-van) part. prés. du v. Emouvoir : *Un drame* ÉMOUVANT *le parterre.*

ÉMOUVANT, ANTE adj. (é-mou-van, an-te — rad. *émouvoir*). Qui émeut, qui est propre à émouvoir : *Un spectacle* ÉMOUVANT. *Un récit* ÉMOUVANT. *Le jeune âge, qui ne cherche dans les romans qu'un récit d'aventures* ÉMOUVANTES, *court, à faire cette lecture, le danger certain de perdre un temps précieux.* (Boissonade.) *La fascination de la grenouille ou de l'oiseau par la vipère est le drame le plus* ÉMOUVANT *qui se puisse voir.* (Toussenel.)

La douceur de l'agneau qui bêle
Est plus *émouvante* et plus belle
Que les colères du taureau.
A. BARBIER.

— **Antonymes.** Comique, calmant, froid risible.

ÉMOUVEUR s. m. (é-mou-veur — rad. *émouvoir*). Celui qui excite, qui provoque une sédition, une émeute : *Le duc de Bourgogne fit pendre plusieurs de leurs complices et des principaux* ÉMOUVEURS *du commun.* (Monstrelet.) ‖ Vieux mot.

ÉMOUVOIR v. a. ou tr. (é-mou-voir — lat. *emovere;* du préf. *e*, et de *movere*. Se conjugue comme *mouvoir*). Mettre en mouvement, donner l'impulsion à :

Six chevaux attelés à ce fardeau pesant
Ont peine à l'*émouvoir* sur le pavé glissant.
BOILEAU.

Ce sens vieillit. ‖ Surexciter, troubler dans sa marche, dans ses mouvements : *Ce remède lui* A ÉMU *la bile. Toute émotion* ÉMEUT *le pouls. Il ne faut que le moindre vent pour* ÉMOUVOIR *les flots.* (Acad.)

— Par anal. Exciter, mettre en train; mettre en émoi, troubler : ÉMOUVOIR *une sédition, une querelle. Cette nouvelle* A ÉMU *toute la ville.*

La guerre *émut* l'Asie et l'Egypte alarmée.
LEMERCIER.

— Particulièrem. Soulever, provoquer, mettre en avant : *On* A ÉMU *la question si tous les hommes sont nés avec le même esprit.* (Volt.)

. . . . . Souffrez qu'on vous appelle
Pour être entre nous deux juges d'une querelle,
D'un débat qu'*ont ému* nos divers sentiments
Sur ce qui peut marquer les plus parfaits amants.
MOLIÈRE.

Ces jours passés, chez un vieil histrion,
Un chroniqueur *émut* la question
Quand dans Paris commença la méthode
De ces sifflets qui sont tant à la mode.
RACINE.

— Fig. Toucher, causer de l'émotion à : *Je ne saurais voir d'honnêtes pères chagrinés par leurs enfants, que cela ne m'*ÉMEUVE. (Mol.) *Le cri de la douleur* ÉMEUT *les animaux.* (Buff.) *Qui* ÉMEUT *les hommes allume les passions et étouffe la sagesse.* (J. de Maistre.) *Il y a des sentiments plus propres les uns que les autres à* ÉMOUVOIR *l'âme.* (St-Marc Girard.) *Pour* ÉMOUVOIR *les grands, il faut souvent commencer par les étonner.* (St-Marc Girard.) *Le peuple ne comprend que ce qu'il sent; les seuls orateurs pour lui sont ceux qui l'*ÉMEUVENT. (Lamart.) *Dès qu'on sait* ÉMOUVOIR *les femmes, on est sûr de les subjuguer.* (Laténa.) *Le solennel retentissement des cloches est toujours sûr de nous* ÉMOUVOIR. (Isid. Bourdon.)

Je pourrai de mon père *émouvoir* la tendresse.
RACINE.

Ce n'est point par des pleurs que l'on peut *émouvoir*
Un cœur qui ne connaît amour, lois ni devoir.
CRÉBILLON.

‖ Effrayer, troubler : *Ne croyez pas m'*ÉMOUVOIR *par vos menaces.*

La grâce est aux grands cœurs honteuse à recevoir,
La menace n'a rien qui les puisse *émouvoir.*
CORNEILLE.

— Absol. : *La musique donne à la voix une force secrète pour délecter et pour* ÉMOUVOIR. (Boss.) *La persuasion s'insinue et pénètre par tous les moyens de séduire, d'intéresser et d'*ÉMOUVOIR. (Marmontel.) *On n'*ÉMEUT *point sans* ÊTRE ÉMU. (Turgot.) *Le drame est fait pour* ÉMOUVOIR *et non pour instruire.* (St-Marc Girard.) *La parole touche, elle* ÉMEUT; *le regard trouble, il fascine.* (A. Fée.)

— *Emouvoir la bile à quelqu'un*, Le mettre en colère : *Toutes les sottises et les injustices que je ne fais pas m'*ÉMEUVENT LA BILE. (Domat.)

Ce monsieur Clistorel m'a tout *ému la bile.*
REGNARD.

— Philos. scolast. *L'objet émeut la puissance*, Axiome d'après lequel la vue ou la pensée de l'objet font naître le désir.

S'émouvoir v. pr. S'agiter, se mettre en mouvement : *Sa bile* S'ÉMEUT. *La mer commence à* S'ÉMOUVOIR. (Acad.) *L'appareil nutritif* S'ÉMEUT *tout entier.* (Brill.-Sav.)

— Etre suscité, soulevé :

Entre deux bourgeois d'une ville
S'émut jadis un différend.
LA FONTAINE.

— Fig. S'alarmer, se troubler; éprouver de l'émotion : *L'on* S'ÉMUT, *l'on cria, l'on ferma les boutiques.* (Retz.) *La passion* S'ÉMEUT *à la seule image d'une offense vraie ou fausse.* (Nicole.) *Ce n'est pas en invitant le cœur à* S'ÉMOUVOIR *qu'on l'émeut.* (Prévost-Paradol.) *Le cœur ne* S'ÉMEUT *qu'aux choses qui sont communes à tous les hommes.* (St-Marc Girard.)

Ma vertu tout entière agit sans *s'émouvoir.*
CORNEILLE.

Le vent emporta tout, personne ne *s'émut.*
LA FONTAINE.

J'ai senti de pitié *s'émouvoir* mes entrailles.
V. HUGO.

‖ S'emporter, s'irriter :

Le jeune homme *s'émeut* voyant peint un lion.
LA FONTAINE.

— Econ. rur. Se dit de la graine des vers à soie, lorsqu'elle commence à blanchir.

— Impers. Etre ému, soulevé, provoqué : IL S'ÉMUT *une grande tempête.* (Acad.) *Le cœur de l'ancien Paris en est l'endroit le plus*

*solitaire, le plus mélancolique; on comprend qu'*IL S'Y ÉMEUVE *de graves pensées chez un homme atteint de quelque maladie morale.* (Balz.) IL S'ÉMEUT *des indécisions, des terreurs, des craintes, des troubles et des orages chez la femme de trente ans, qui ne se rencontrent jamais dans l'amour d'une jeune fille.* (Balz.)

— **Syn. Émouvoir, remuer, toucher.** *Emouvoir* dit plus que *toucher;* l'âme *émue* fait plus que sentir : elle est troublée, poussée en dehors de son calme ordinaire, disposée à agir. On est *touché* par tout ce qui plaît, attire, excite des sentiments doux et paisibles; on est *ému* par ce qui indigne, ce qui irrite, ce qui entraîne. *Remuer* ajoute à l'idée d'*émouvoir* celle d'un effort plus grand, d'une résistance plus difficile à vaincre, ou bien il marque une *émotion* dont on s'étonne, qui se produit dans des circonstances tout à fait inattendues.

— **Antonymes.** Calmer, refroidir, glacer, endurcir.

EMOUY, ville de l'empire chinois, dans la province de Fou-Kian, par 24° 27′ de lat. N. et 115° 33′ de long. E., sur les côtes de la mer de Chine, avec un port commode et sûr dans le détroit de Formose. Les Espagnols de Manille y étaient seuls admis autrefois; ce port a été ouvert aux vaisseaux de tous les pays par le traité de Nankin, signé en 1842.

EMPABUNGO s. m. (ain-pa-bon-go). Mamm. Nom vulgaire d'un animal qui paraît être l'antilope bubale.

EMPAFFE s. f. (an-pa-fe). Argot. Drap de lit.

EMPAILLAGE s. m. (an-pa-lla-je; *ll* mll. — rad. *empailler*). Art ou action d'empailler, de garnir, d'entourer ou de bourrer de paille : L'EMPAILLAGE *des chaises.* L'EMPAILLAGE *d'une paillasse.* ‖ Art ou action d'empailler les animaux : L'EMPAILLAGE *des oiseaux.*

— Hortic. Action d'entourer de paille certains végétaux pour les préserver de l'action du froid.

— Mar. Exhaussement formant abri au-dessus du plat-bord de certains petits bateaux : *Les dungiahs ont un* EMPAILLAGE *en feuilles de cocotier ou de latanier.*

— **Encycl.** Hortic. L'*empaillage* se pratique fréquemment en horticulture. On couvre de paille les arbres ou les arbustes délicats que l'on veut protéger contre les rigueurs de l'hiver, ou bien les jeunes sujets récemment plantés et qui ont besoin d'être préservés des ardeurs du soleil; ou bien encore la tige des arbres fruitiers, tels que les pommiers plantés dans les terres cultivées et qui pourraient être endommagés, soit par le choc de la charrue, soit par les véhicules, soit par la dent des animaux. On empaille aussi les pieds des plantes potagères, notamment des cardons et des artichauts, que l'on veut faire blanchir.

EMPAILLÉ, ÉE (an-pa-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Empailler. Garni de paille : *Une chaise* EMPAILLÉE. ‖ Entouré de paille : *Végétaux* EMPAILLÉS *pendant l'hiver.*

— Bourré de paille ou d'autre matière : *Oiseau* EMPAILLÉ.

EMPAILLEMENT s. m. (an-pa-lle-man; *ll* mll. — rad. *empailler*). Art ou action d'empailler, de garnir ou de bourrer de paille : L'EMPAILLEMENT *des chaises.* L'EMPAILLEMENT *d'un ballot.*

— Art ou action d'empailler les animaux.

— Agric. Action d'entourer de paille certains végétaux, pour les préserver de la gelée. V. EMPAILLAGE. ‖ Action de mettre de la litière dans le fumier pour la faire pourrir. ‖ Pailles qui proviennent de la récolte des céréales.

— **Encycl.** V. TAXIDERMIE.

EMPAILLER v. a. ou tr. (an-pa-llé; *ll* mll. — de *en*, et de *paille*). Garnir, bourrer ou envelopper de paille : EMPAILLER *des chaises.* EMPAILLER *un ballot.* EMPAILLER *des verres, des porcelaines.*

— Préparer la peau d'un animal et la rembourrer de paille ou de quelque autre matière pour le conserver dans sa forme naturelle : EMPAILLER *un singe, un crocodile, un oiseau.*

— Hortic. Couvrir de paille, en tout ou en partie, pour préserver de la gelée ou de l'action directe des rayons du soleil : EMPAILLER *des arbrisseaux. On* EMPAILLE *les cloches, les planches de semis, les arbres récemment plantés, etc. On* EMPAILLE *certains légumes pour les faire blanchir.*

— **Antonymes.** Dépailler.

EMPAILLEUR, EUSE s. (an-pa-lleur, euze; *ll* mll. — rad. *empailler*). Celui, celle qui fait métier d'empailler des siéges : *Un* EMPAILLEUR, *une* EMPAILLEUSE *de chaises.*

— Naturaliste qui empaille les animaux.

— Fig. Critique qui établit des classifications d'écrivains ou d'ouvrages, comme on fait dans les muséums pour les animaux empaillés : *La plupart des critiques sont des catalogueurs, des embaumeurs, des* EMPAILLEURS, *rien de plus.* (Champfleury.)

EMPAKASSE s. m. (ain-pa-ka-se). Mamm. Un des noms de l'antilope condoma.

EMPALANGE s. m. (ain-pa-lan-je). Mamm. Espèce de buffle d'Afrique.

EMPALÉ, ÉE (an-pa-lé) part. passé du v. Empaler : *Il y a quelques années que l'on condamna, dans la Tartarie, deux jeunes gens à être* EMPALÉS, *pour avoir regardé, leur bonnet sur la tête, passer une procession de lamas.* (Volt.)

EMPALEMENT s. m. (an-pa-le-man — rad. *empaler*). Action d'empaler, supplice du pal : L'EMPALEMENT *est un des plus cruels supplices.* (Acad.)

— Techn. Petite vanne de moulin ou d'une autre usine.

— **Encycl.** V. PAL.

EMPALER v. a. ou tr. (an-pa-lé — de *en*, et de *pal*). Traverser avec un pal le corps de : EMPALER *un criminel. Le roi des Turcs* EMPALE *au bout d'un pieu ses fortunés Osmanlis.* (Cormen.)

— Par anal. Percer de part en part le corps de : *J'aurais donc pour ressource des escargots, des vers, des mouches, et je passerais ma vie à me mettre hors d'haleine pour courir après les papillons, à* EMPALER *de pauvres insectes!* (J.-J. Rouss.)

S'empaler v. pr. S'enfoncer dans le corps, à la manière d'un pal, un objet plus ou moins aigu : *Il est tombé du grenier sur une fourche, et* S'EST EMPALÉ.

EMPALETOCQUÉ ou **EMPALETOQUÉ** adj. (an-pa-le-to-ké — de *en*, et de *paletocq* ou *paletot*). Couvert d'un petit manteau appelé *paletocq* ou *paletot.* ‖ Vieux mot.

EMPALMAGE s. m. (an-pal-ma-je — de *en*, et du lat. *palma*, paume de la main). Opération d'escamotage dans laquelle la main droite étant ouverte et renversée, on y retient invisiblement des boules, des bouchons de liége, des morceaux de sucre, des pièces de monnaie ou autres menus objets, sans que les doigts perdent rien de leur liberté.

EMPAMPRÉ, ÉE adj. (an-pan-pré — de *en*, et de *pampre*). Garni de pampres : *Vigne* EMPAMPRÉE. ‖ Vieux mot que rien n'empêche de reprendre.

EMPAN s. m. (an-pan — Pour l'étymol., v. l'article encyclopédique). Métrol. Longueur équivalant à la distance entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt, lorsqu'on les a écartés autant qu'ils peuvent l'être : *Long d'un* EMPAN, *de deux* EMPANS. *Sur ma plus haute cime un aigle s'est perché, tenant dans sa serre une tête de brave : mange, oiseau, repais-toi de ma jeunesse, repais-toi de ma bravoure; ton aile en deviendra grande d'une aune et ta serre d'un* EMPAN. (Fauriel.) ‖ Nom donné à une division de la coudée égyptienne, valant 225 millim. ‖ Nom que les brodeurs et les passementiers donnent improprement à une longueur égale à la distance mesurée par les deux bras étendus.

— **Encycl.** Linguist. Le mot *empan* vient du germanique : allemand *spanne*, empan, anglais *span*, du verbe *spannen*, étendre. Toutes ces formes appartiennent à un groupe dont les ramifications très-étendues donnent lieu à maintes difficultés; c'est le groupe qui se rattache au gothique *spinnan*, *span*, *spunnun*, et à ses analogues germaniques, dont le sens propre est tendre, étendre, ancien allemand *spannan*. Comparez le scandinave *spenia*, tirer, traîner; anglo-saxon *spanan*, solliciter, ainsi que l'irlandais *spionaim*, *spuinim*, tirer, arracher, enlever, piller, dépouiller, etc. La forme plus simple du grec *spaô*, tendre, étendre — comparez latin *spatium*, allié au sanscrit *spahy*, croître, augmenter — jette du doute sur l'*u* comme élément primitif, et, d'un autre côté, le lithuanien *pinti*, *pinna*, tresser, ancien slave *peti*, *pina*, mettre en croix, c'est-à-dire étendre, comme le polonais *piac*, *pnê*, et le bohémien *pnouti*, etc., qui n'ont pas le *s* initial, font naître le même doute à l'égard de cette dernière lettre. Sans rien préjuger sur ces questions, nous réunirons ici, d'après Pott, Benfey, Diefenbach et d'autres, les termes divers relatifs au filage et à ses produits, qui paraissent se rattacher à quelqu'une des formes ci-dessus. Outre les noms germaniques du fuseau et de l'araignée, qui dérivent de *spinnan*, on trouve : en ancien slave *pina*, *pâto*, polonais *pêto*, etc., lien, entrave, etc., ancien slave *poniava*, linceul, *o-pona*, voile, cordage; en lithuanien *pinti*, *pyne*, tresse; *pantis*, corde, lien, en rapport probable avec *panoti*, envelopper en liant — comparez irlandais *pointe*, corde, *pointer*, lacet, lacs —; en grec *pênos*, *pênê*, *pênion*, le fil de la trame, etc., peut-être pour *spênos*, de *spaô;* en latin *panus*, même sens, et *pannus*, étoffe; en gothique *fana*, étoffe, drap, ancien allemand *fano*, drap, drapeau, etc., mots qui ne sauraient se lier directement à *spinnan*, ni avoir perdu un *s* initial. A ces rapprochements, Pictet ajoute encore l'albanais *pen*, corde, et surtout le persan *panâm*, fil de soie, qui étend ce groupe à l'Orient. Il est certainement singulier, selon lui, de ne trouver dans tous ces exemples aucune trace du *s* initial de la racine *span*, et cela dans plusieurs langues où le groupe *sp* est en usage. Pictet n'en rencontre qu'un cas unique, mais remarquable, parce qu'il se trouve dans le tirhaï du Caboul, où *spansi* est le nom du fil. D'après tout cela, et sans que l'on puisse préjuger si la forme primitive de la racine a été *spâ*, *span* ou *pan*, avec le sens d'étendre, puis de filer, tresser, tisser, il faut admettre que très-probablement les deux formes ont coexisté déjà avant la séparation des Aryas.

EMPANACHAGE s. m. (an-pa-na-cha-je — rad. *empanacher*). Action d'empanacher ou de s'empanacher : *Personne n'a stigmatisé peut-être avec plus d'énergie que l'écrivain français la manie de l'*EMPANACHAGE. (Toussenel.)

EMPANACHÉ, ÉE (an-pa-na-ché) part. passé du v. Empanacher. Surmonté d'un panache; dont la coiffure est ornée d'un panache : *Un casque* EMPANACHÉ. *Un chapeau* EMPANACHÉ. *Au moment où vous sortez, votre cicerone* EMPANACHÉ *et galonné vous salue respectueusement.* (V. Hugo.)

Une tête *empanachée*
N'est pas petit embarras.
LA FONTAINE.

— Par anal. Qui est surmonté de quelque chose imitant un panache : *Des bateaux à vapeur* EMPANACHÉS *de fumée.*

EMPANACHER v. a. ou tr. (an-pa-na-ché — de *en*, et de *panache*). Surmonter, orner d'un panache : EMPANACHER *un casque.* EMPANACHER *la tête d'un cheval.*

— Fig. Faire valoir, mettre en évidence : *Le drame déclame peu, il agit beaucoup; Mélingue y a trouvé un rôle qui l'ajuste et l'*EMPANACHE *à ravir.* (P. de St-Victor.)

S'empanacher v. pr. S'orner d'un panache : *Cette femme aime à* S'EMPANACHER.

— Fig. Faire parade : *On* S'EMPANACHE *d'impérialisme.*

EMPANISSURE s. f. (an-pa-ni-su-re). Techn. Nom donné par les tisseurs aux taches qui souillent plusieurs fils de chaîne contigus. ‖ S'emploie surtout en parlant de la soie.

EMPANNÉ, ÉE (an-pa-né) part. passé du v. Empanner. Qui est en panne : *Un vaisseau* EMPANNÉ. *Une frégate* EMPANNÉE.

EMPANNER v. a. ou tr. (an-pa-né — de *en*, et de *panne*). Mar. Mettre en panne : EMPANNER *le vaisseau pour prendre hauteur.* (Acad.)

— v. n. ou intr. Se dit d'un bâtiment qui se trouve masqué du côté de l'écoute de ses voiles : *La frégate* EMPANNAIT.

EMPANNON ou **EMPANON** s. m. (an-pa-non — de *en*, et du lat. *penna*, plume). Anc. art milit. Partie de la flèche qui était garnie de plumes. ‖ Plumes qui garnissaient cette partie de la flèche. ‖ Flèche elle-même. ‖ On trouve aussi AMPANON.

— Charpent. Chevron assemblé dans un arêtier par le haut, et dans la plate-forme par le bas. ‖ *Empannon délardé*, Celui qui, employé dans une croupe en biais, a ses faces latérales délardées, c'est-à-dire taillées perpendiculairement au plan du toit. ‖ *Empannon déversé*, Celui qui, employé dans la même position, conserve ses faces latérales en biais par rapport au plan du toit.

— Techn. Chacune des deux pièces de bois qui partent des deux côtés de la flèche d'un carrosse et vont passer sous l'essieu.

— **Encycl.** Charpent. Un *empannon* est un chevron raccourci; c'est une des pièces constitutives d'une croupe. Nous avons indiqué, à l'article CROUPE, la place qu'occupent les *empannons*, et nous avons distingué les *empannons* de long pan des *empannons* de croupe. Pour compléter l'étude de ces pièces, nous allons, comme nous l'avons fait à l'article précité, pour les arbalétriers et les chevrons, donner une ou plusieurs projections de chacune d'elles sur des plans convenablement choisis pour faire apparaître l'assemblage avec le chevron d'arêtier, à tenon et à mortaise, et l'assemblage avec la sablière, complétement identique à celui des chevrons avec la même pièce.

— *Empannon de long pan* (fig. 1). L'*empannon* est projeté : 1° sur le plan supérieur de la sablière; 2° sur le plan vertical *xy* perpendiculaire au plan des lattis; 3° sur le plan du lattis supérieur; ce sont les mêmes plans que ceux sur lesquels nous avons projeté le chevron de long pan (V. CROUPE). La partie inférieure de l'*empannon* de long pan est identique à celle du chevron; nous ne nous occuperons donc que d'établir les projections du tenon de l'assemblage avec le chevron d'arêtier, au moyen de sa projection horizontale *abdc*.

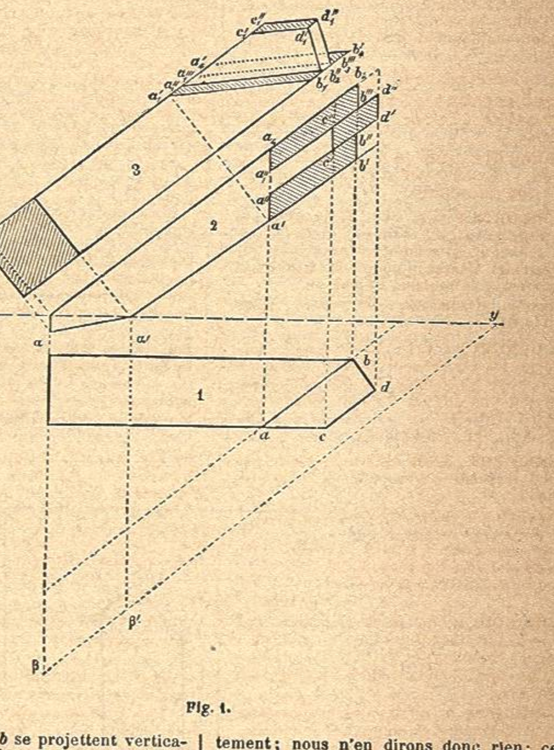

Fig. 1.

Les verticales *a* et *b* se projettent verticalement en $a'a_1$, $b'b_1$, de sorte que la pièce, dépourvue de son tenon, toucherait à l'arêtier suivant le parallélogramme $a'a_1b'b_1$.

Les joues du tenon, parallèlement aux lattis, portent des droites $a''b''$, $a'''b'''$, parallèles à $a'b'$ et a_1b_1 (la longueur $a'a_1$ est généralement divisée en trois parties égales par les points a'' et a''') : ces joues se projettent suivant les mêmes droites, $a''b''$, $a'''b'''$, en $a''b''d'c'$, $a'''b'''d''c''$, et les faces verticales *ac*, *cd*, *bd* se projettent en $a''a'''c'c''$, $c'c''d'd''$, $b''b'''d'd''$.

La troisième projection s'obtient au moyen de la précédente : les points a', a'', a''', a_1 se projettent en $a_1'a_1''a_1'''a_1'$; les points b', b'', b''', b_1 en b_1', b_1'', b_1''', b_1'; les points c', c'' en c_1', c_1''; par conséquent les droites $a''c'$, $a'''c''$ se projettent en $a_1''c_1'$, $a_1'''c_1''$; $a'b'$, $a''b''$, $a'''b'''$, a_1b_1 en $a_1'b_1'$, $a_1''b_1''$, $a_1'''b_1'''$, $a_1'b_1'$, parallèles entre elles; les droites $c'd'$, $c''d''$ suivant des droites parallèles aux précédentes, passant par c_1' et c_1''; les points d', d'' en d_1', d_1''; et enfin les droites $b''d'$, $b'''d''$ en $b_1''d_1'$, $b_1'''d_1''$.

— *Empannons de croupe.* Ceux d'une croupe droite ne diffèrent pas de l'*empannon* de long pan que nous venons de représenter complètement; nous n'en dirons donc rien; ceux d'une croupe biaise sont déversés ou délardés; nous allons les étudier successivement.

— *Empannon déversé de croupe biaise* (V. DÉVERSÉ). Les données au moyen desquelles est établie la première projection, d'où se déduisent les autres, sont les suivantes : lignes d'about, αβ, α'β', βγ, β'γ'; inclinaison des plans des lattis de croupe mesurée sur un plan auxiliaire *xx* perpendiculaire à ces lattis; *ab*, projection parallèle à αβ d'une ligne parallèle aux arêtes de la pièce située dans le lattis supérieur et équidistante de chacune d'elles; distance *mn* de ces arêtes. L'*empannon* étudié, indépendamment de son assemblage, est un prisme droit à base rectangle, dont deux faces sont situées dans les lattis de croupe et les deux autres perpendiculairement; ce prisme est d'ailleurs limité d'une part à la sablière et de l'autre à la face verticale *cc* du chevron d'arêtier.

Pour construire ses projections, rabattons la droite *ab* du lattis supérieur sur le plan de la sablière; elle vient en ab_1. Les arêtes de la pièce situées dans le lattis supérieur, et parallèles à *ab*, viennent se rabattre en *mf* et *nd*, parallèlement à ab_1, qui doit être distante de